



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT A LA**  
**BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE ET**  
**DE L'EMPLOI DES JEUNES**



**Le Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle (PN-PTFM)**



Présenté par  
**Serge GOKA**

**Responsable Technique PN-PTFM**

[www.mindevbase.tg](http://www.mindevbase.tg) / [sergegoka@yahoo.fr](mailto:sergegoka@yahoo.fr)

# PLAN

Introduction

Objectifs du programme

Définition du concept PTFM

Critères de sélection des communautés

Les étapes de la démarche d'obtention d'une PTFM

Population cible du programme

Réalisations à ce jour

Quelques acquis du programme

Défis majeurs à relever

Coût de la PTFM et du Programme

Partenaires du programme

# Introduction

- Démarrage du programme pilote en 2011 par l'installation des 25 premières PTFM
- Le programme plateforme multifonctionnelle rentre bien dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à savoir réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté à travers l'accès aux services énergétiques modernes des populations en zones rurales et périurbaines.
- Le Livre Blanc de la CEDEAO portant sur l'accès des populations rurales et périurbaines aux services énergétiques adopté à la 29<sup>e</sup> Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO le 12 janvier 2006 indique clairement la contribution indispensable de l'accès aux services énergétiques à l'atteinte des OMD.
- ceci pour introduire en faveur des communautés rurales un dispositif de mécanisation des activités et de pré-électrification rurale.

# OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Contribuer à l'accroissement des revenus et à l'amélioration des services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique) en faveur des populations rurales, à travers un accès élargi aux services énergétiques fournis par la PTFM.

# OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROGRAMME

1. Contribuer à l'augmentation des revenus des communautés rurales par une meilleure valorisation des productions agroalimentaires locales;
2. Contribuer à la modernisation des infrastructures communautaires d'accès aux services sociaux de base;
3. Développer des synergies intersectorielles et des partenariats techniques notamment dans le domaine technologique dans le but de renforcer les chaînes de valeur dans les filières porteuses en priorité dans le secteur agroalimentaire.
4. Développer les capacités des parties prenantes et mettre en place un cadre institutionnel efficace.

## QU'EST-CE QU'UNE PLATEFORME MULTIFONCTIONNELLE ?

La PTFM est une force motrice constituée d'un moteur diesel auquel sont raccordés divers équipements (modules et outils) destinés à assurer une multitude de fonctions comme : la transformation mécanique des produits agricoles et agro forestiers (égreneuses, décortiqueuses, moulins, presse à huile, etc.), la production d'électricité pour alimenter les postes de soudure, d'aiguillage, de chargeur de batteries, de machines de menuiserie, etc. et les micro ou mini-réseaux d'électricité et d'adduction d'eau potable (pompage) pour les localités rurales et périurbaines non électrifiées de faible taille démographique (500 à 2 000 habitants).

Il existe quatre types :

La PTFM standard

La PTFM Nouvelle configuration

La PTFM mini-réseaux électriques

La PTFM mini-réseau adduction d'eau potable simplifiée

## PTFM ET COMPOSANTES











# Eclairage public à partir de la PTFM







# Table de chargeurs de portables



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle

*La sélection d'une demande pour l'obtention d'une plateforme repose sur un certain nombre de critères*



# Potentialités économiques de la zone

- Importance des besoins en transformation et forte demande des services énergétiques
- Forte disponibilité des produits agricoles dans la localité

## **Eloignement de la localité par rapport au réseau électrique conventionnel**

Les potentielles localités bénéficiaires des PTFM doivent être à une distance minimale de 5 km d'une localité disposant de l'énergie électrique conventionnelle

## Forte cohésion sociale

- Existence de bonnes relations de convivialité entre les membres du groupement demandeur et d'une bonne cohésion au sein de toute la communauté.
- Les localités-demandeurs devront entretenir de bonnes relations avec les villages voisins.
- Grande motivation des demandeurs pour accueillir et exploiter la PTFM .

# Population de la localité

Les localités dont la population est comprise entre 500 et 2 000 habitants sont éligibles.

## Vulnérabilité de la localité

- Le non-accès à l'énergie et à l'eau potable,
- Taux élevé d'exode rural
- L'incapacité à faire face aux catastrophes naturelles (inondation, sécheresse...)
- Absence d'infrastructures de base (centres de santé, bâtiments scolaires ...)
- Absence de structures d'encadrement

# Engagement de la communauté à contribuer à l'acquisition de la plateforme

- Les attributaires s'engagent à apporter une contrepartie qui se situe à environ 10% du coût des investissements initiaux (la prise en charge intégrale de la construction de l'abri).
- Cet engagement doit être soutenu par toute la communauté

# **Groupement légalement constitué et structuré avec des membres qui savent lire et écrire**

- Existence des Statuts, du Règlement Intérieur et du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du groupement
- La présence de quelques membres scolarisés ou alphabétisés constitue un atout

# *Les étapes de la démarche d'obtention d'une plateforme*

L'implantation d'une plateforme dans une communauté suit progressivement un certain nombre d'étapes notamment:



## **Etape 0 : Information et Sensibilisation**

Dans chaque région, le programme diffuse les informations sur les plateformes (émissions sur les médias publics, privés, communautaires, campagnes de sensibilisations, affiches, distribution des prospectus...)

# **Etape 1 : Formulation de la requête**

*Le dossier doit comporter :*

- Une demande manuscrite du groupement demandeur mais contresigné par le président du CVD et le chef du village, adressée au Ministère du Développement à la Base précisant la situation géographique de la localité, nombre d'habitants, principales activités de la localité.
- Les statuts, le règlement intérieur et le procès verbal de l'assemblée générale constitutive.
- Liste des membres du groupement (cas d'un groupement demandeur)

## **Etape 2 : La pré-étude**

Elle est réalisée par un animateur qui doit séjourner dans le village demandeur pour collecter des informations sur la cohésion sociale, la capacité à construire l'abri, le taux d'alphabétisation et la taille de la population .

## **Etape 3 : Sélection de la requête**

- La demande est sélectionnée parmi tant d'autres par un comité de sélection.
- Elle est réalisée sur la base de la grille des critères prédéfinis.

## **Etape 4 : Etude de Faisabilité Participative**

Elle est réalisée dans les villages présélectionnés afin de déterminer les faisabilités financière, technique, économique et sociale de la plateforme et l'engagement de la communauté à contribuer à l'acquisition de la plateforme

## **Etape 5: Commande et réception des équipements**

- Lorsque l'EFP se révèle concluante, l'équipe de gestion dresse une liste des modules de base retenus et lance la commande en respectant les procédures de passation des marchés
- Les fournisseurs sont tenus de livrer les équipements et fournitures de qualités sur les sites dans les délais impartis et procéder à leur installation avec l'appui des artisans formés par le programme
- La réception provisoire se fait sur le site sous la supervision du responsable technique

## **Etape 6 : Construction de l'abri**

- Activité réalisée par la communauté bénéficiaire suivant le plan architectural proposé par le Programme
- L'abri doit être construit sur un site non litigieux disposant des documents officiels

## **Etape 7 : Mise en place d'un Comité de Gestion**

Election de six (6) membres du groupement ou de l'organisation porteur de la plateforme. L'élection des membres du comité est faite à la suite d'une animation de l'organisation sur les rôles et les responsabilités des membres et sur la procédure de sélection des membres.



## **Etape 8 : Implantation des équipements**

Elle est faite par les artisans locaux avec l'appui technique des artisans formateurs. Après l'implantation, les membres du comité de gestion sont formés à l'exploitation technique.

Le responsable technique assure la supervision et le contrôle de cette phase.

## **Etape 9 : Formation du Comité de Gestion**

- Formation en Gestion Opérationnelle des six (6) membres du comité de gestion
- Alphabétisation des membres du groupement ou de l'organisation porteur de la plateforme
- Formation des membres du groupement à la Gestion des activités génératrices de revenus (AGR)
- Formation à la gestion des micro crédits

## **Etape 10 : Le suivi-évaluation**

Un dispositif de suivi-évaluation est mis en place pour l'autonomisation des bénéficiaires (autonomies financière, technique, organisationnelle, partenariale...)

Ce dispositif implique également les artisans et les animateurs ruraux

## *Les bénéficiaires*

Essentiellement ce sont des populations rurales des zones enclavées, en particulier les femmes et les jeunes, regroupés dans des structures associatives comme les groupements, les GIE, etc.

Les artisans prestataires de services.

## *Les réalisations à ce jour*

- Installation de 60 PTFM sur le territoire national à raison de 13 dans la Maritime, 14 dans les Plateaux, 9 dans la centrale, 10 dans la Kara et 14 dans les savanes,
- La réalisation d'un film documentaire sur les activités du programme,
- La réalisation de l'éclairage public d'une localité à partir de la PTFM,

## *Les réalisations à ce jour*

- Existence d'un noyau d'artisans formés pour l'installation, la maintenance et la réparation des PTFM,
- L'installation en cours de 14 PTFM réparties comme suit: 2 dans la région des plateaux, 4 dans la région centrale, 4 dans la région de la Kara, 4 dans la région des Savanes; ce qui portera d'ici quelques semaines le nombre des PTFM à soixante quatorze (74),
- L'élaboration d'un programme national de mille (1000) plateformes multifonctionnelles validé.

## *Quelques acquis du programme*

- La réduction des corvées quotidiennes des femmes
- Le gain de temps pour les femmes
- Le revenu substantiel dégagé par les plateformes d'Atchintsé, de Betoé, d'Oligo, de Koussountou, de Bidjadadè, de Namon, de Katchamba, de Koumdé, de Bèbèda, de Koudjoukada, de Bougou, de Borgou, etc.
- La construction des abris par les communautés
- La réalisation de l'éclairage public d'Oligo à partir de la PTFM
- Existence de réseaux d'artisans dans les régions

## *Défis majeurs à relever*

- Le renforcement du suivi de proximité par les animateurs et les artisans
- L'alphabétisation des gestionnaires
- La mise en place des dépôts-vente des pièces de rechange
- La rentabilisation des entreprises PTFM
- L'installation des plateformes à énergie renouvelable



## *Coût d'une PTFM et du Programme*

L'estimation du coût de l'implantation d'une plateforme est fonction du type et du nombre de modules :

- 8 millions de FCFA pour la plateforme standard.
- Au-delà de 14 millions de FCFA pour les micro-réseaux électriques et d'adduction d'eau potable
- Au-delà de 23 millions pour les mini-réseaux électrique et d'adduction d'eau potable.
- Coût total du Programme: 9,6 milliards de FCFA en 6 ans.

# *La plateforme à Energie Solaire*



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



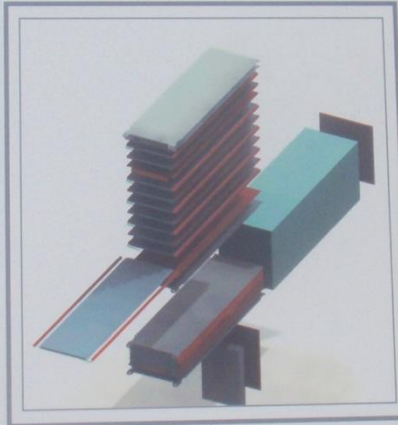
Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle

# PROCESS DE FABRICATION DES BATTERIES LMP®

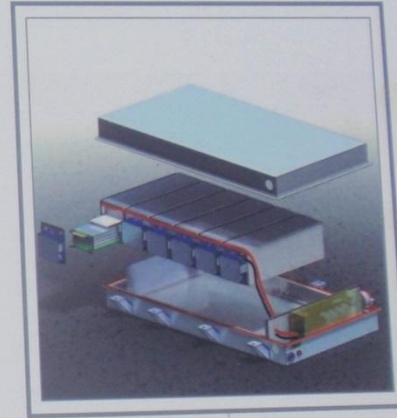
(Lithium-Métal-Polymère)



1. Extrusion de films ultrafins utilisés comme anodes, électrolytes et cathodes.



2. Fabrication d'éléments par empilage de films pour créer un module.



3. Assemblage de modules en série pour créer un pack.

BlueSolutions

Bolloré



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle





Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle





Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle



Programme National de Développement de la Plateforme Multifonctionnelle

## *Quelques recommandations pour cet atelier*

- Faire un plaidoyer pour l'harmonisation de la loi sur les Energies Renouvelables en Afrique
- Convaincre les décideurs à adopter une politique commune d'exonération sur les équipements liés aux Energies Renouvelables
- Faire la promotion des équipements de qualité pour des installations solaires et éoliennes

## *Partenaires*

- Le PNUD
- La BOAD
- Le COMET
- Le secteur privé
- Les institutions de micro finance
- Les communautés à la base
- Le programme national PTFM pour la lutte contre la pauvreté du Burkina Faso
- Le groupe BOLLORE

MERCI POUR  
VOTRE ATTENTION

[sergegoka@yahoo.fr](mailto:sergegoka@yahoo.fr)  
[espoirgoka@gmail.com](mailto:espoirgoka@gmail.com)